

Le Conseil international des infirmières déplore les salaires bas et le renvoi de personnels infirmiers au Zimbabwe

Genève, le 6 novembre 2020 – Le Conseil International des Infirmières (CII) est extrêmement préoccupé par la situation des infirmières et des infirmiers au Zimbabwe, qui doivent toujours lutter contre la pandémie de COVID-19. En réaction aux protestations des personnels infirmiers relatives à la faiblesse de leur salaire, et malgré un accord passé entre les deux parties, l'administration des services de santé du Zimbabwe a retiré plus de mille infirmières et infirmiers de ses bulletins de paie et procède à des auditions disciplinaires.

Dans un courrier envoyé au CII, Enoch Dongo, Président de la Zimbabwe Nurses Association (ZINA), indique que « nous sommes à un tournant. Jamais les droits des travailleurs n'ont été autant menacés qu'aujourd'hui. Nous ne comprenons pas pourquoi le gouvernement agit de la sorte envers ses propres employés, qui rencontrent les plus grandes difficultés ne serait-ce que pour se rendre à leur travail. Informés des recours juridiques possibles, nous avons demandé à nos membres de dire ce qu'ils souhaitent que nous fassions maintenant. »

M. Dongo précise que les salaires des personnels infirmiers sont si bas que certains ne peuvent pas se permettre de se nourrir ou de se déplacer pour travailler.

Nous sommes en contact régulier avec la ZINA, qui est membre du CII. Nous avons exprimé notre soutien à cette association et à ses nombreux membres. Le CII a appelé toutes les parties à respecter l'accord et à trouver une solution mutuellement acceptable.

M. Howard Catton, Directeur général du CII, rappelle qu'« en avril 2020, Mme Annette Kennedy, Présidente du CII, avait écrit au Président du Zimbabwe, M. Emerson Dambudzikwo Mnangagwa, pour lui faire part des préoccupations du CII et pour encourager des négociations permettant de sortir de l'impasse. Nous exprimons à nouveau nos préoccupations face à une situation qui semble se détériorer, certains personnels infirmiers n'étant pas payés et soumis à des procédures disciplinaires.

« À l'heure actuelle, il ne faut ménager aucun effort pour retenir un personnel infirmier très précieux dans les tâches qu'il aime accomplir, de même que pour attirer une nouvelle génération d'infirmières dans la profession. Le CII, qui représente 27 millions de personnels infirmiers dans le monde, est solidaire des infirmières et des infirmiers du Zimbabwe et de la Zimbabwe Nurses Association. Nous plaidons pour une solution rapide aux problèmes actuels et pour un retour à des relations et pratiques de travail normales aussitôt que possible. »

Le CII est convaincu que, en tant qu'employées, les infirmières ont le droit de se syndiquer, d'ouvrir des négociations collectives et de se mettre en grève. (Voir la prise de position du CII sur l'[action revendicative](#)). Le CII entend aussi que les infirmières disposent d'une rémunération juste et de conditions de travail acceptables, y compris un environnement sûr. Pendant la pandémie de COVID-19, le CII continue de plaider pour que les infirmières soient protégées et qu'elles aient la priorité.

Publié au début de cette année, le rapport sur [La situation du personnel infirmier dans le monde](#) – co-présidé par notre Directeur général, Howard Catton – montre que face à un manque de près de six millions de personnels infirmiers, il est indispensable de recruter et de retenir des infirmières et des infirmiers pour pouvoir répondre aux besoins actuels et futurs.

Le rapport relève aussi que l'investissement dans notre profession est vital pour la santé des populations et favorable à l'économie. La pandémie de COVID-19 nous a appris, à tout le moins, que les personnels infirmiers sont le fondement des efforts de préparation et de systèmes de santé forts.

* * *